

Arrêté n°2021-182 portant nomination de Madame Leila VIGNAL en qualité de directrice du département géographie et territoires

Le directeur de l'École normale supérieure,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu le décret du 7 avril 2017 portant nomination de Monsieur Marc MÉZARD, directeur de l'École normale supérieure ;
- Vu le règlement intérieur de l'ENS, notamment ses articles 17 et suivants ;
- Vu l'arrêté n°2020-93 portant nomination de la directrice du département géographie et territoires ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1 :** Madame Leila VIGNAL, professeur des universités, est nommée directrice du département géographie et territoires de l'École normale supérieure pour une durée de quatre (4) ans en remplacement de Madame Pauline GUINARD.
- ARTICLE 2 :** Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} septembre 2021.
- ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera publié sur le site intranet de l'ENS.
- ARTICLE 4 :** Le directeur de l'École normale supérieure est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 01/09/2021

Le directeur de l'École normale supérieure


École normale supérieure
Le Directeur
Marc MÉZARD

Marc MÉZARD